

BULLETIN MUNICIPAL DE MARSTON CANTON

MARSTON CANTON

175, route 263 Sud
Marston (Québec) G0Y 1G0
Téléphone : 819-583-0435
Télécopieur : 819-583-6604
Courriel : marston@axion.ca

Conception & rédaction :
Francine Veilleux,
Directrice générale,
Secrétaire trésorière

Fermeture du bureau

Veillez prendre note que le bureau sera fermé le 27 avril toute la journée

ARMOIRIES

Le Comité des armoiries a été créé le 2 mars 2009, ce dernier a été formé afin d'obtenir un emblème héraldique officiel émanant de la Couronne du Canada en vertu des pouvoirs exercés par le gouverneur général.

Le 1er juin 2009, le vice-chancelier d'armes a approuvé le mandat autorisant le héraut d'armes du Canada à concéder des armoiries officielles à la municipalité de Marston Canton.

Un premier dessin préliminaire a été présenté au Comité. Ceux et celles qui sont intéressés à voir le projet en marche peuvent se rendre au bureau municipal pour consultation, le Comité aimerait recueillir vos commentaires.

VIDANGE D'INSTALLATION SEPTIQUE

Pour les citoyens ayant une installation septique qui n'est pas prévue à être vidangée cette année, mais qui désirent tout de même la faire vidanger, veuillez contacter la MRC du Granit au 819-583-0181, le plus tôt possible lorsque les camions seront présents dans notre municipalité soit du 10 au 20 mai et ne pas attendre à la dernière journée de la présence de ceux-ci afin de leur éviter du retard dans leur calendrier.

La collecte pour cette année se fera dans l'ordre suivant : route 263, chemin Back Range, rang St-Joseph, chemin de Milan, rue Écho Vale, route du 5^e rang, 5^e rang Nord, 5^e rang Sud, 6^e rang, 8^e rang et le chemin Lessard.

Merci

UNE INVITATION DU COMITÉ LOCAL DE DÉVELOPPEMENT....

Le Comité local de développement lance un appel à la population de Marston. Il vous invite à participer à une journée de nettoyage au terrain des Sports et Loisirs de Marston, samedi le 1^{er} mai à compter de 8 heures. En cas de mauvaise température, vous pouvez vous informer en téléphonant au 819-583-0435 pour savoir si l'activité a toujours lieu.

Apportez votre lunch, vos gants, pelles, râteaux et coupe bordure (fouet).



PERMIS DE BRÛLAGE

À l'intérieur des limites municipales, il est défendu à toute personne d'allumer ou de maintenir allumé un feu dans un endroit privé ou public, sans avoir préalablement obtenu un permis. **Pour obtenir un permis de brûlage, veuillez vous adresser au service incendie de Lac-Mégantic, au 819-583-1333, au heure normale de bureau. Prévoir à l'avance.**

COMMUNIQUÉ**Relevailles à domicile dans la MRC du Granit**

Vous avez un poupon de moins d'un an et avez besoin de répit? Une assistante périnatale peut vous visiter quelques heures par semaine pour vous permettre de vous reposer. Elle s'occupera des enfants, sera à votre écoute et pourra vous donner un coup de main pour accomplir les tâches domestiques quotidiennes.

Naissance et Renaissance Estrie est un organisme communautaire situé à Sherbrooke qui offre des services de relevailles partout en Estrie. Deux assistantes périnatales habitant au Granit sont disponibles pour répondre à vos besoins de nouvelle maman.

Les services sont gratuits si vous êtes référée par le CSSS (CLSC) ou à des coûts abordables déterminés selon votre revenu familial.

Pour obtenir plus d'information, n'hésitez pas à communiquer avec Mélanie Dupont au 1-866-569-3119.

SOURCE : Johanne Bastien
Assistante périnatale
MRC du Granit
Tel : 819-547-3826

VOYAGE DE REMPLISSAGE

La municipalité va procéder à des travaux de nettoyage de fossé, les personnes intéressées à recevoir des voyages de remplissage n'ont qu'à donner leur nom au bureau municipal au 819-583-0435 aux heures normales de bureau. Les propriétaires le plus près des travaux sera choisis en premier.

Le prix est de 10,00 \$ chaque voyage et le propriétaire doit déterminer l'endroit précis qu'il veut avoir le voyage.

La municipalité ne se tient en aucun temps responsable des dommages qui pourraient être causés lors de la livraison des voyages de remplissage.

REMISE DE PLAQUE À NOTRE EX-MAIRE JACQUES LALONDE

Le conseil municipal de Marston a remis à monsieur Jacques Lalonde une plaque en guise de remerciement pour les douze années qu'il a consacré à titre de maire au développement de la municipalité.

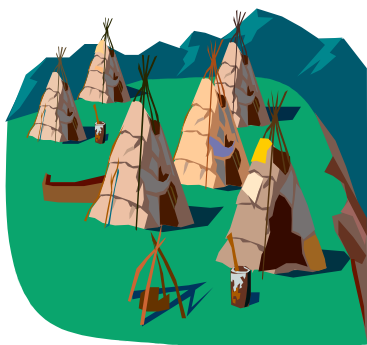
Longue retraite à vous

La direction et les représentants municipaux de Marston.

PROJET CAMPING JEUNESSE POUR LE C.L.D. DE MARSTON

Excursion avec nuitée et camp de 3 jours

Le départ de l'excursion ou du camp se fait à partir du terrain des Loisirs de Marston en passant par la forêt avec chacun son sac à dos (une liste pour le matériel sera fourni).



Activités proposées : camping en tipi, baignade en étang, jardinage, contact en milieu forestier, science de la nature (faune et flore) et d'autres activités favorisant la débrouillardise, le sens d'équipe, l'apprentissage et connaissance.

Pour l'excursion avec nuitée, le départ est à 10 heures et le retour est prévu pour le lendemain à 10 heures et elle inclut 4 repas.

Pour le camp de 3 jours, le départ est à 10 heures et le retour est prévu pour le surlendemain à 10 heures et il inclut 7 repas.

Pour information (819) 583-4669

Au plaisir!

Pierre Gilbert, animateur

LE CONSEIL MUNICIPAL VOUS INFORME : Patrouille nautique

La municipalité de Marston n'a pas renouvelé l'entente, car il s'agit d'une compétence de la Sûreté du Québec. Continuer la patrouille nautique cela veut dire effectuer le travail de la Sûreté du Québec et pour la municipalité de Marston la quote-part concernant la Sûreté du Québec a augmenté de 13 000,00 \$ pour l'année 2010. Le budget adopté pour la patrouille nautique est insuffisant pour régler les dépenses de la saison 2010;

Les municipalités n'ont pas juridiction pour émettre un constat d'infraction pour une violation au *Règlement sur la compétence des conducteurs d'embarcation de plaisance*.

En effet, pour des raisons techniques, les patrouilleurs nautiques n'avaient pas le pouvoir d'émettre des constats d'infraction, conséquence la municipalité de Marston a reçu une facture de...843,35 \$ pour un avis juridique sur l'émission de constats d'infraction.

Lors d'une réunion de la patrouille nautique et à laquelle les trois municipalités et la ville étaient représentées, il y avait eu entente à l'effet que les trois municipalités et la ville défrayaient en parts égales les coûts de la facture, mais nous avons reçu de la municipalité de Piopolis et de la ville de Lac-Mégantic des résolutions nous indiquant « QUE dans le cas où une ou plusieurs municipalités refusent de participer au projet de patrouille nautique sur le lac Mégantic pour la saison 2010, nous refusons de payer la facture de la municipalité de Marston-Canton émise pour un avis juridique sur l'émission de constats d'infraction ».

Selon l'entente, les coûts reliés à la patrouille nautique sont assumés par les municipalités parties à l'entente en parts égales, mais seules les municipalités de Frontenac et Marston ont payé la facture concernant l'avis juridique sur l'émission de constats d'infraction.

La patrouille nautique se voulait en premier un travail d'éducation et de sensibilisation. Les plans d'eau navigués au Canada sont tous régis par des lois, des règlements ou code afin d'assurer la sécurité de chaque plaisancier. Tous ont la responsabilité de connaître ceux-ci et de les respecter. Au Canada, tous les plaisanciers ont maintenant besoin de suivre une formation afin d'obtenir une carte d'embarcation de plaisance (permis).

Lors de la rencontre du Comité sécurité publique une demande a été faite auprès de la Sûreté du Québec pour augmenter la présence sur le lac et une résolution a été adoptée par le conseil des maires en ce sens.

Jacques Martin, maire

Saviez-vous que...

Le mercredi 7 avril avait lieu une très belle rencontre..

Le Conseil municipal, le comité des loisirs ainsi que le comité local de développement se sont réunis afin de faire de Marston, le lieu où il fait bon vivre...

Ensemble, nous voulons faire en sorte que Marston soit une belle municipalité qui corresponde à nos besoins.

Pas à pas, surveillez ce qui se passera dans votre municipalité! Vous verrez de très belles réalisations...